



*Journée d'Étude & d'Échange*

## **Petite Enfance : Inclure par l'Art et la Culture**

ANTIBES, le 18 octobre 2019

*Espace Fort-Carré, 61 av. du 11 novembre, 06600 Antibes*

*Parking et gare à proximité.*

*Une navette gratuite permettra le transport des participants des Espaces du Fort-Carré au Vieil Antibes et ses restaurants.*

*En collaboration avec :*

*Le Conservatoire de la ville d'Antibes, le Musée Picasso, le Musée Bonnard, le Conseil Départemental 06, FPH Drap la Condamine, Tout-petit à Petit, Sources d'Éveil, Lycée Paul Augier, IESTS, Cie BE, Lycée Léonard de Vinci, la DRAC, la Direction Petite Enfance (Multi accueils Saint-Maymes, Laval, Roger Cardi, Terrasses et les Relais Assistantes Maternelles).*

*Objectifs de la journée*

- Mettre en lumière le dynamisme et les talents de l'ensemble des acteurs/trices sur un territoire.
- Accompagner les professionnel.le.s dans leurs aptitudes à créer des moments artistiques et culturels au quotidien auprès des jeunes enfants
- Échanges, réflexivité, formation
- Être levier de changement

*Publics*

Acteurs de la Petite Enfance : Professionnels, Parents, Élus  
Accès tout public

## Programme : Vendredi 18 octobre 2019

- 08h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS / 08h30 CAFÉ
- 09h00 Ouverture - Jean LEONETTI, maire de la Ville d'Antibes-Juan les Pins (sous réserve)  
Yves DAHAN, adjoint au maire et Jacqueline DOR, adjointe au maire
- 09h30 Quand les musées développent l'accueil des tout-petits et de leur famille  
Nathalie DECRAND-GOSSIAUX, médiatrice culturelle Musée Picasso, Fanny LEJAY, médiatrice culturelle Musée Bonnard  
**Échanges avec la salle**
- 10h30 L'éveil artistique et culturel de tous : dispositifs et ressources, dont les apports du Rapport Marinopoulos 'Une stratégie nationale pour la santé culturelle'  
Aurélié LESOUS, chargée de mission au département de l'éducation et du développement artistiques et culturels, Ministère de la Culture  
Regard croisé avec la DGCS (sous réserve)  
**Échanges avec la salle**
- 11h25 TOSCANE : une démarche pédagogique qui s'ancre dans les arts et les cultures  
Anna Lia GALARDINI, CRESCERE, Pistoia  
**Échanges avec la salle**
- 12h30 DÉJEUNER LIBRE
- 13h45 **Introduction à l'après-midi** Marie Nicole RUBIO, psychologue, directrice LE FURET,  
Paulette SÉMÉRIA, CLEA
- 14h00 RESSOURCES ET PROJETS SUR LE TERRITOIRE - **Déambulation libre**
- Parcours d'exposition de pratiques
  - Projets de terrain **sur 6 thématiques**
  - Échanges avec les professionnels : arts visuels, gustatifs, mouvement, musique, livre, nature.
- CHOIX D'ATELIERS ET TABLES-RONDES sur les mêmes thématiques :**
- Présentation du projet 'Tapis de lecture' par les parents de Drap la Condamine, fabrication à partir de récup' et animation lecture autour du tapis
  - Le beau et le bon : bien manger chez le tout-petit
  - Atelier musique
  - Atelier mené par des étudiant.e.s EJE : corps, mouvement, éveil de l'art chez le tout-petit en présence d'une conteuse/comédienne jeune public
  - Atelier/performance artistique : le lâcher-prise
  - Atelier Yoga pour la petite enfance + un mur d'expression interactif : les œuvres marquantes (peinture, film, littérature, BD, musique...)
- 16H00 SYNTHÈSE ARTISTIQUE de la journée
- Conservatoire d'Antibes-Juan les Pins
  - **Vidéo d'un RAM et temps musical**
  - **Clôture** Anne-Marie DUMONT, conseillère départementale en charge de la culture (sous réserve)
- 16H30 FIN



Journée d'Étude & d'Échange  
**Petite Enfance : Inclure par l'Art et la Culture**  
ANTIBES, le 18 octobre 2019



6 quai de Paris - 67000 Strasbourg  
03 88 21 96 62 - secretariat@lefuret.org  
Organisme de formation N°42 67 02787 67  
Préfecture de la Région d'Alsace

**Inscription et règlement**

**www.lefuret.org**

**tarif : 40€**

**Agents territoriaux : Inscription gratuite**  
auprès de **votre service formation** (ou) selon votre collectivité

**<https://inscription.cnfpt.fr> - Code 20 B3AIA 001**

**Attention :** l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles. Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation. **Les frais de déplacement et de restauration ne sont pas pris en charge par le CNFPT**